



Commission
européenne



EUMOPA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

n° 12/2016

FAITS SAILLANTS DU MOIS

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe

Zoom sur la Belgique (raie et
grondin)

Approvisionnement global

Étude de cas: Hareng en conserve
en bocaux de verre en Suède ;
La langoustine dans l'UE

Consommation : Carpe fraîche

Contexte macro-économique



Trouver des données, des
informations et plus sur :

www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur twitter:

@EU_MARE #EUMOPA

Dans ce numéro

En octobre 2016, la valeur des premières ventes de maquereau a augmenté en France et en Norvège, mais a baissé au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni. L'Estonie et la Lituanie ont, quant à elles, observé une baisse du prix du hareng en première vente. Les premières ventes de hareng ont toutefois vu leur prix augmenter au Danemark, en Norvège et en Suède.

En Belgique, en janvier-octobre 2016, la valeur des premières ventes a atteint 52,5 millions d'euros, soit 4 % de moins qu'en janvier-octobre 2015. Ce fléchissement est principalement dû à la sole, au cabillaud et à la raie. La valeur et volume des premières ventes de raie ont diminué par rapport à janvier-octobre 2015. Le prix unitaire moyen à l'unité a baissé de 13 %.

Les ministres de la pêche de l'UE ont trouvé un accord fixant les limites applicables aux captures pour 2017 en ce qui concerne les espèces principales commerciales de poissons dans l'Atlantique et la Mer du Nord, mais aussi pour les zones de pêche internationales fréquentées par les flottes de l'UE.

L'UE représente 45 % des captures mondiales de hareng de l'Atlantique. La Suède est le cinquième Etat membre le plus important et produit du hareng en morceaux et conservé dans des bocaux en verre. Cette production est principalement destinée au marché intérieur (77 % du total des ventes). Les principaux marchés d'exportation sont la Finlande, le Danemark et l'Allemagne. La flotte de l'UE représente la majorité absolue des captures et des débarquements de langoustine et elle alimente principalement le marché de l'UE, c'est-à-dire le plus gros marché final dans le monde. Le commerce de langoustine a lieu principalement entre les États membres de l'UE, avec des volumes marginaux destinés à des pays tiers. La langoustine est la 14^e espèce en valeur parmi les produits de la mer échangés dans l'UE, représentant 262 millions d'euros (2015).

Le prix au détail de la carpe commune destinée à la consommation des ménages a diminué en Allemagne, mais elle a augmenté en Pologne (janvier-septembre 2016). Dans les deux pays, la consommation est saisonnière avec des pics en décembre. La Pologne consomme trois fois plus de carpe que l'Allemagne.

1. Premières ventes en Europe

En **janvier–octobre 2016**, dix États membres de l'UE et la Norvège ont fourni des données de première vente pour 11 groupes de produits.¹ La valeur des premières ventes a augmenté par rapport à l'année précédente (janvier–octobre 2015) pour le Danemark, la Lituanie, la Norvège, le Portugal et le Royaume-Uni.

En **Belgique**, en **janvier–octobre 2016**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-4 %) qu'en volume (-8 %) par rapport à janvier–octobre 2015. En **octobre 2016**, les premières ventes ont diminué de 20 % en valeur et de 36 % en volume par rapport à janvier–octobre 2015. Voir plus en section 1.1.

Au **Danemark**, en **janvier–octobre 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 12 % par rapport à janvier–octobre 2015, et le volume a diminué de 8 %. Les prix plus élevés pour la crevette commune (+160 %), la plie (+14 %), le hareng (+26 %) et le merlu (+8 %) ont contribué à cette augmentation de valeur. En **octobre 2016**, la diminution du volume des premières ventes était principalement attribuable au maquereau (-70 %), à la moule (-17 %) et au lieu noir (-29 %) à partir d'octobre 2015. La valeur plus élevée en première vente pour le hareng (+139 %) n'a pas compensé la diminution globale en valeur causée principalement par le maquereau (-61 %), et, dans une moindre mesure, par le lieu noir (-23 %) et le cabillaud (-9 %).

En **janvier–octobre 2016**, l'**Estonie** a enregistré des baisses tant de la valeur que du volume des premières ventes (-8 % et -14 % respectivement) par rapport à la même période pour l'année précédente. Le hareng et le sprat, qui représentaient la plus grosse partie des premières ventes en termes de valeur (71 %) et de volume (94 %), ont provoqué la diminution. En **octobre 2016**, la diminution substantielle de volume par rapport à octobre 2015 était liée au hareng (-41 %) et au sprat (-37 %).

En **France**, en **janvier–octobre 2016**, les premières ventes ont connu une légère baisse (-3 %) de volume, mais sont restées stables en valeur par rapport à janvier–octobre 2015. En **octobre 2016**, grâce à une forte augmentation du prix moyen (+12 % par rapport à octobre 2015), la valeur des premières ventes a légèrement augmenté (+2 %) en dépit d'une baisse significative du volume (-9 %). Cela résulte en partie du début de la bonne saison pour la coquille Saint-Jacques dans la Manche (+46 % en valeur par rapport à octobre 2015 et +69 % par rapport à octobre 2014). Octobre 2016 a été le meilleur mois d'octobre jamais enregistré pour les pêcheries de coquille Saint Jacques. Les autres espèces principales pour le mois, à savoir la baudroie, la sole et le calmar, ont enregistré de faibles variations par rapport à octobre 2015 (-2 %, +1 %, et -2 %, respectivement).

En **Italie**, les premières ventes ont diminué en **janvier–octobre 2016** tant en valeur (-2 %) qu'en volume (-11 %) par rapport à la même période en 2015. La diminution de valeur était principalement due au poulpe (1,5 millions d'euros, -19 %), à la langoustine (1,6 millions d'euros, -18 %) et au rouget (2,7 millions d'euros, -11 %). Les autres espèces contribuant à la baisse de valeur ont été le merlu (3,7 millions d'euros, -3 %) et la sole (2,6 millions d'euros, -5 %). En **octobre 2016**, la tendance négative s'est maintenue en valeur et en volume (tous deux à -10 % par rapport à octobre 2015). Cette baisse était principalement attribuable à la squille et à la seiche (tous deux à 0,31 million d'euros, -17 %), ainsi qu'à la sole (0,32 million d'euros, -8 %) et au rouget (0,26 million d'euros, -15 %). L'augmentation du prix moyen de la squille (+20 %), de la seiche (+7 %) et du rouget (+14 %)

n'a pas empêché une baisse en valeur. Le volume a chuté à cause de la seiche (-22 %), de la squille (-31 %) et du rouget (-25 %).

La **Lettonie** a enregistré une baisse, tant en valeur (-19 %) qu'en volume (-7 %), des premières ventes en **janvier–octobre 2016** par rapport à janvier–octobre 2015. Cette baisse était principalement attribuable au sprat (-21 % en valeur et -9 % en volume) qui représentait approximativement la moitié des débarquements. En **octobre 2016**, des prix considérablement plus faibles en première vente pour le cabillaud (-5 %), le hareng (-16 %) et le sprat (-11 %) ont contribué à la diminution de la valeur des premières ventes par rapport à octobre 2015.

En **Lituanie**, en **janvier–octobre 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+2 %) qu'en volume (+10 %) par rapport à la même période de l'année précédente. La diminution du prix en première vente de toutes les espèces débarquées n'a pas empêché l'augmentation globale en valeur et en volume. En **octobre 2016**, la baisse de valeur (-38 %) et de volume (-47 %) du cabillaud et du hareng (-92 % et -88 %, respectivement) a contribué à la baisse globale par rapport à octobre 2015.

En **Norvège**, en **janvier–octobre 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 5 % pour atteindre 1,89 million d'euros, tandis que le volume a diminué de 9 % pour atteindre 2,17 millions de tonnes. L'augmentation de valeur a été principalement le résultat d'une augmentation du prix des premières ventes pour le cabillaud (+4 %), le maquereau (+32 %) et le hareng (+20 %). En **octobre 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 10 % (266,74 millions d'euros), tandis que le volume a diminué de 7 % pour atteindre 230 540 tonnes. Cela était principalement dû à des prix en première vente plus élevés pour le maquereau (+37 %) et le hareng (+14 %).

Au **Portugal**, en **janvier–octobre 2016**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+4 %), mais diminué en volume (-10 %) par rapport à la même période en 2015. En **octobre 2016**, les premières ventes ont fortement diminué en volume (-14 %), mais augmenté en valeur (+10 %) par rapport à octobre 2015. La première espèce en termes de volume, le maquereau (41 % du volume total des premières ventes en octobre 2016), a enregistré une baisse significative en volume, passant de 6 830 tonnes en octobre 2015 à 4 414 tonnes en octobre 2016. Dans le même temps, le prix a augmenté en passant de 0,24 EUR / kg à 0,32 EUR / kg. La première espèce en valeur, le poulpe (21 % de la valeur totale en première vente en octobre 2016), a connu le doublement de sa valeur comme de son volume en première vente par rapport à octobre 2015.

En **janvier–octobre 2016**, en **Espagne** (31 ports), les débarquements de pêche fraîche (182 124 tonnes) ont augmenté (+1 %) par rapport à janvier–octobre 2015, mais ont diminué de 7 % par rapport à janvier–octobre 2014. En **octobre 2016**, 18 557 tonnes de pêche fraîche ont été débarquées (+1 % et -14 % par rapport à octobre 2015 et octobre 2014, respectivement).² À Vigo, le port principal, 8 485 tonnes de poissons frais ont été débarqués en octobre 2016 (+8 %). Par rapport à octobre 2015, la valeur a également augmenté (+5 %). Les trois principales espèces, la moule (-0,2 % en valeur), la baudroie (+11 %), et la sardine (-7 %), représentaient 56 % de la valeur totale et 63 % du volume total.³

En **Suède**, en **janvier–octobre 2016**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé par rapport à janvier–octobre 2015, pour terminer respectivement à 73,83 millions d'euros (-10 %) et 91 990 tonnes (-33 %).

La forte diminution a principalement résulté d'une baisse des débarquements de harengs (-19 %) et de sprat (-18 %). En **octobre 2016**, la valeur et le volume en première vente ont chacun augmenté de 11 % pour atteindre respectivement 7,97 millions d'euros et 7 298 tonnes. Cette hausse a principalement résulté d'une augmentation des débarquements de hareng (+49 %) ainsi que d'une hausse du prix en première vente (+62 %).

Au **Royaume-Uni**, en **janvier–octobre 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 3 % pour atteindre 621,86 millions d'euros, et leur volume a légèrement augmenté pour atteindre 344 055 tonnes, soit 33 tonnes

de plus qu'en janvier–octobre 2015. L'augmentation en valeur était principalement attribuable à une augmentation des débarquements de langoustine (+18 %) et à une hausse du prix en première vente de la baudroie (+8 %). En **octobre 2016**, la valeur et le volume en première vente étaient respectivement de 54,77 millions d'euros pour 30 663 tonnes. Cela représentait une diminution tant en valeur qu'en volume par rapport à octobre 2015, de 30 % et de 42 % respectivement, résultant principalement de débarquements plus faibles de maquereau (-46 %), de coquille Saint-Jacques (-39 %), d'églefin (-21 %), et de crabe (-39 %).

Table 1. **JANVIER–OCTOBRE VUE D'ENSEMBLE DES PREMIÈRES VENTES POUR LES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier–octobre 2014		Janvier–octobre 2015		Janvier–octobre 2016		Variation par rapport à janvier–octobre 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	15 414	54,20	14 544	54,71	13 392	52,52	8 %	4 %
Danemark	216 818	237,75	228 930	270,86	209 692	302,64	8 %	12 %
Estonie	43 699	11,34	43 463	10,22	37 444	9,45	14 %	8 %
France	175 986	517,14	165 757	542,85	161 375	541,57	3 %	0 %
Italie*	6 532	35,90	6 061	35,22	5 391	34,47	11 %	2 %
Lettonie	43 293	12,21	44 758	11,05	41 848	8,92	7 %	19 %
Lituanie	1,243	0,83	1,634	1,26	1,790	1,28	10 %	2 %
Norvège	2 323 341	1 661,90	2 376 509	1 803,81	2 166 385	1 889,71	9 %	5 %
Portugal	82 072	149,33	99 019	159,45	89 274	166,56	10 %	4 %
Suède	126 575	73,97	137 964	81,80	91 990	73,83	33 %	10 %
Royaume-Uni	412 622	624,06	344 021	602,25	344 055	621,86	0 %	3 %

Table 2. **PREMIÈRES VENTES D'OCTOBRE VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Octobre 2014		Octobre 2015		Octobre 2016		Variation par rapport à octobre 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	2 256	7,29	1 872	6,21	1 200	4,97	36 %	20 %
Danemark	35 199	38,62	35 521	41,22	30 521	39,00	14 %	5 %
Estonie	4 423	1,27	5 287	1,36	3 311	0,96	37 %	30 %
France	20 683	62,47	19 078	58,09	17 278	58,99	9 %	2 %
Italie*	890	4,28	689	3,60	619	3,23	10 %	10 %
Lettonie	5 781	1,63	7 734	1,88	5 568	1,09	28 %	42 %
Lituanie	292	0,16	335	0,27	230	0,18	31 %	32 %
Norvège	263 380	271,55	248 999	243,17	230 540	266,74	7 %	10 %
Portugal	8 206	13,42	12 427	14,05	10 684	15,48	14 %	10 %
Suède	9 199	6,42	6 598	7,19	7 298	7,97	11 %	11 %
Royaume-Uni	74 580	90,62	52 614	78,37	30 663	54,77	42 %	30 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016) : les données relatives au volume sont rapportées au poids net.
*Données partielles. Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %).

1.1. BELGIQUE

Les côtes de Belgique s'étendent sur 67 km et la zone économique exclusive correspondante couvre une surface totale de 3 478 km², dont 1 430 km² appartenant aux eaux territoriales. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue à moins de 0,1 % au produit intérieur brut national (PIB). Il joue toutefois un rôle important du côté flamand (pour la pêche maritime et pour les activités de recherche) et du côté wallon (aquaculture à petite échelle).⁴

La taille de la flotte belge a connu une diminution continue au fil des ans. Globalement, le nombre de navires a diminué de 19 % depuis 2008. La flotte est constituée de 76 navires actifs opérant du Golfe de Gascogne à la Mer d'Irlande et à la Mer du Nord.

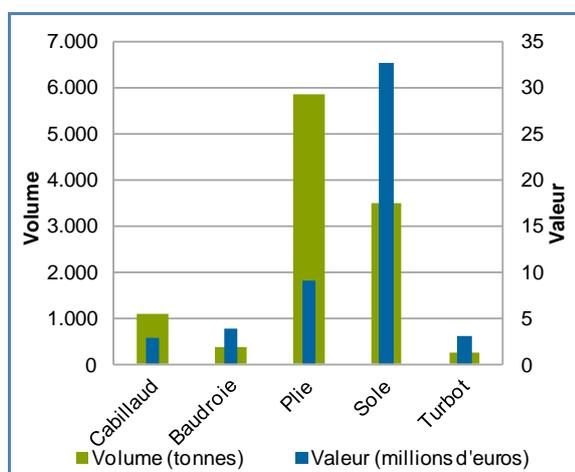
Elle est composée d'un segment de grosse taille (46 %), principalement des chalutiers à perche. Ces navires sont à l'origine de la plus grosse partie des revenus tirés des débarquements et de la majorité des emplois et ils ciblent les espèces benthiques telles que la sole commune et la plie européenne ainsi que la crevette grise. Les navires de pêche opèrent principalement dans la Mer du Nord et la Manche. Les 54 % concernent la petite pêche.

Un tiers de la flotte belge est la propriété des pêcheurs néerlandais qui préfèrent débarquer sur leur propre marché où le prix de la plie est généralement plus élevé qu'en Belgique.⁵

Les trois ports de pêche en Belgique sont Zeebruges, Oostende (Ostend) et Nieuwpoort qui représentent respectivement 65 %, 34 %, et 1 % du total des débarquements. La plie, la sole, le cabillaud et la raie sont les espèces les plus communes débarquées tant à Zeebruges qu'à Oostende tandis que la crevette grise est la principale espèce débarquée à Nieuwpoort.

La sole est l'espèce principale débarquée en Belgique par la flotte belge (en valeur). Les autres espèces principales en valeur sont la plie, la baudroie, le turbot, le cabillaud et la seiche.

Figure 1. PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE, PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)

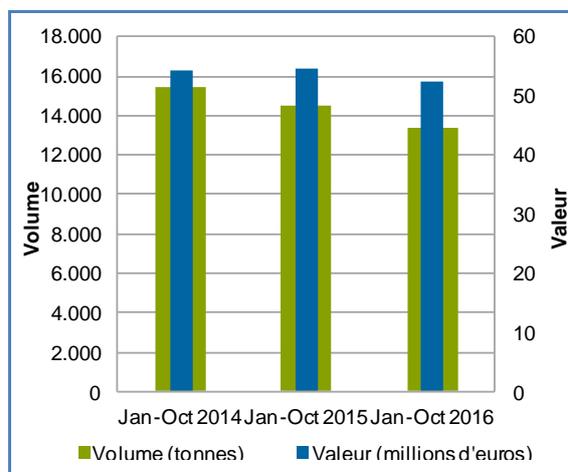


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

En janvier–octobre 2016, la valeur des premières ventes a atteint 52,5 millions d'euros (soit -4 % par rapport à la période correspondante, l'année précédente) tandis que le volume a diminué de 8 %. En revanche, le prix moyen de toutes les espèces débarquées a augmenté de 4 %, atteignant 3,92 EUR / kg.

La sole (23,6 millions d'euros, -13 %), le cabillaud (1,3 millions d'euros, -42 %), et la raie (1,9 millions d'euros, -21 %) ont été les principaux responsables de la diminution en valeur. Les prix de la seiche (+26 %), de la crevette grise (+41 %) et de la plie (+14 %) ont significativement augmenté.

Figure 2. PREMIÈRES VENTES POUR JANVIER–OCTOBRE EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

En octobre 2016, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à octobre 2015, pour atteindre 4,97 millions d'euros (-20 %) et 1 200 tonnes (-36 %) respectivement.

Hors la crevette grise (+194 % en valeur), toutes les espèces principales ont enregistré des baisses considérables en valeur : le cabillaud (-84 %), la plie (-25 %), et la sole (-44 %), par rapport à octobre 2015.

En octobre 2016, le prix moyen de tous les débarquements a augmenté pour passer de 3,32 EUR / kg à 4,14 EUR / kg (+25 %) : c'est le cas en particulier pour la seiche (+51 %), pour la crevette commune (+78 %), pour la plie (+26 %), pour la sole (+10 %) et, dans une moindre mesure, pour la baudroie (+3 %) et la raie (+6 %).

1.1.1. RAIE



La raie est un poisson cartilagineux dont les branchies s'ouvrent sur la surface ventrale. Sa bouche est également située de ce côté et les yeux et les événements sont sur la face dorsale. La raie a des nageoires

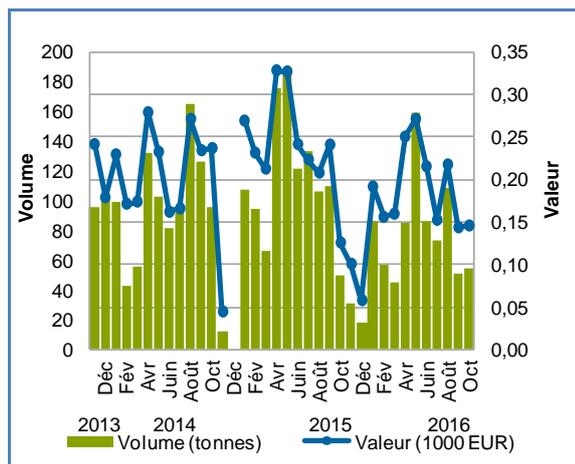
extrêmement développées constituant les « ailes ». Il s'agit d'une espèce à croissance lente qui atteint sa maturité tardivement. Son taux de fertilité est faible par rapport à d'autres poissons, ce qui le rend vulnérable à la surpêche, et de nombreuses espèces sont menacées. L'espèce est carnivore et se nourrit de poissons et de crustacés. Elle a une grande valeur nutritionnelle avec un contenu élevé en calcium et en protéines et elle est très appréciée sur le marché.

De nombreuses espèces de raies se trouvent dans les eaux européennes. La raie est présente dans le nord-est Atlantique et de la Mer d'Irlande au Canal de Bristol, à la Mer celtique et au Golfe de Gascogne, jusqu'en Méditerranée occidentale. Elle se trouve à des profondeurs entre 10 et 200 m. Sept espèces de raies sont autorisées à la pêche et la raie douce est l'une des plus appréciées.

La raie représente généralement une capture accessoire dans les zones de pêche pour chaluts de fond, palangres et filets maillants. Proche de la Mer d'Irlande et du Canal de Bristol, ce sont les chaluts à perche et à panneaux qui les capturent. La raie est pêchée tout au long de l'année.⁶

L'espèce fait l'objet d'un total admissible de captures (TAC). La Belgique a environ 7 % du quota total de l'UE. Pour 2017, il est fixé à 1 025 tonnes, soit légèrement moins (-1 %) qu'en 2016. Les quotas belges ont diminué de façon constante depuis 2010, lorsqu'ils étaient fixés à 1 535 tonnes.

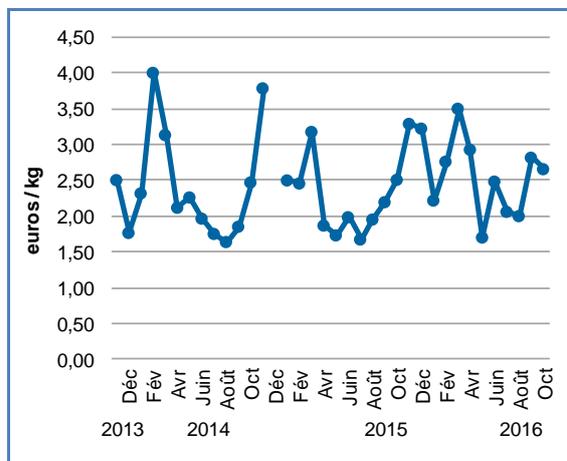
Figure 3. RAIE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

En janvier–octobre 2016, la valeur de la raie en première vente était de 1,9 million d'euros pour 807 tonnes. Cela représentait une diminution non seulement de valeur (-21 %) et en volume (-30%) par rapport à janvier–octobre 2015. Par rapport à janvier–octobre 2014, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 12 % et 19 % respectivement.

Figure 4. RAIE : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

Le prix unitaire moyen de la raie a fluctué et a enregistré une tendance globale à la hausse. En janvier–octobre 2016, le prix unitaire moyen était de 2,35 EUR / kg, soit 13 % de plus qu'à la même période en 2015.

Le prix moyen le plus élevé sur les trois dernières années était de 4,01 EUR / kg pour 43 tonnes en février 2014.

Nous avons couvert la **raie** dans un numéro précédent des *Faits saillants* :

Premières ventes : Belgique (09/2015)

1.1.2. GRONDIN



Le grondin est un petit poisson benthique prédateur avec une apparence et des caractéristiques uniques : une grosse

tête cuirassée et des épines autour du corps pour la défense. Il est également doté de barbillons sous la tête qui lui servent à « marcher » sur les fonds marins pour trouver de la nourriture. Le grondin a également de grandes nageoires pectorales qu'il utilise pour « voler » dans la mer.

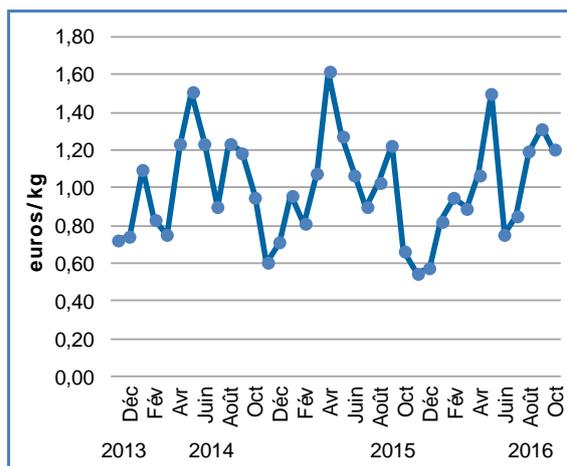
Il se nourrit de crustacés benthiques, d'autres invertébrés et de poissons vivant sur le fond marin et il est particulièrement actif de nuit. Il vit sur les fonds sablonneux et propres ou sur les fonds vaseux, à des profondeurs d'environ 20 à 300 m. Il atteint généralement une longueur de 35 cm et peut vivre jusqu'à 15 ans.

Le grondin se trouve dans l'est Atlantique, de la Norvège au Cap Blanc (le long de la côte africaine), mais aussi dans la Méditerranée et dans la Mer Noire. Il migre vers des régions plus chaudes en hiver. Les trois espèces les plus communes sont : le grondin rouge, le grondin perlon et le grondin gris. Ils varient de couleur, mais ils sont très proches les uns des autres tant par leur forme que par leur goût. Le grondin perlon est l'espèce la plus souvent capturée par la flotte belge.

La pêche se fait principalement avec des chalutiers de fond. La taille minimale des débarquements est de 20 cm. Le grondin perlon est généralement une capture accessoire dans les zones benthiques de pêche des poissons plats et des poissons de fond.⁷

La valeur du grondin en première vente en janvier–octobre 2016 était de 900 000 euros, soit une augmentation de 18 % par rapport à la même période en 2015. Au cours de cette période, le volume a augmenté de 22 %, atteignant 755 tonnes. Par rapport à janvier–février 2014, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 64 % et de 60 % respectivement.

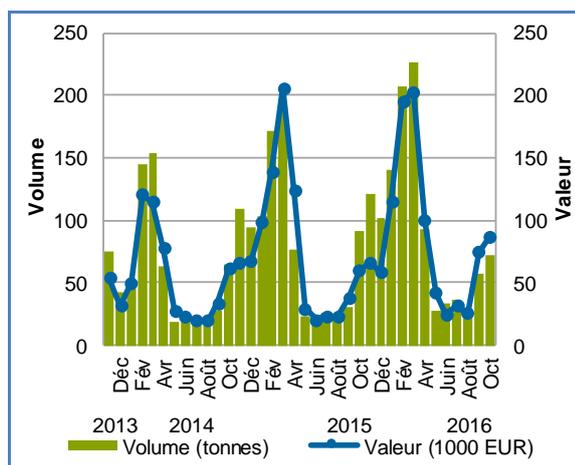
Figure 6. GRONDIN : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

Le prix unitaire moyen du grondin a affiché une tendance à la hausse au cours des trois dernières années, fluctuant entre 0,60 EUR / kg (novembre 2015) et 1,61 EUR / kg (avril 2015). Le prix unitaire moyen en janvier–octobre 2016 était de 0,98 EUR / kg, soit une diminution de 3 % par rapport à janvier–octobre 2015.

Figure 5. GRONDIN : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

2. Approvisionnement global

Opportunités de pêche / Atlantique / Mer du Nord : les ministères de la pêche de l'UE ont convenu d'une réglementation concernant la limitation des captures pour 2017 pour les espèces principales commerciales de poissons dans l'Atlantique, la Mer du Nord et les zones de pêche internationales dans lesquelles opèrent également les navires de l'UE. Grâce à cet accord, le nombre de stocks de poissons gérés à des niveaux de rendement durable maximal (MSY) augmentera en 2017 pour arriver à 44 et la tendance positive sera renforcée pour les stocks dans les limites biologiques sûres.⁸

Opportunités de pêche / Mer Noire : les ministres de la pêche de l'UE ont décidé qu'en 2017, les limites des captures pour le turbot et le sprat soient aux mêmes niveaux qu'en 2016 : 86,4 tonnes et 11 475 tonnes, respectivement. Pour le sprat, 70 % sont attribués à la Bulgarie et 30 % à la Roumanie ; pour le turbot, les quotas sont également divisés entre les deux pays.⁹

Opportunités de pêche / UE / Norvège : un accord a été conclu entre l'UE et la Norvège sur les quotas de pêche dans la Mer du Nord, le Skagerrak et le Kattegat. En 2017, les quotas pour la plie dans le Skagerrak et pour le cabillaud et le lieu noir augmenteront par rapport à ceux de 2016 tandis que les quotas pour l'églefin et le hareng baisseront. Ces quotas reposent sur les objectifs de gestion de la Politique commune de la pêche de l'UE et sur les stratégies établies entre l'UE et la Norvège. Les parties ont également convenu de certains ajustements des quotas pour le cabillaud, l'églefin, le lieu noir, le merlan et la plie du fait de l'introduction progressive de l'obligation de débarquement.¹⁰

UE / Îles Cook / Accord de partenariat de pêche durable : un nouvel Accord de partenariat de pêche durable a été conclu entre l'UE et les Îles Cook. L'accord permettra à un nombre maximum de quatre navires de l'UE de pêcher au plus 7 000 tonnes par an de thons et autres espèces migratoires spécifiques dans la zone de pêche des Îles Cook. En retour, l'UE paiera aux Îles Cook 2,87 millions d'euros, dont 1,47 millions d'euros en échange de l'accès aux ressources. Les fonds restants seront utilisés pour améliorer la qualité de vie des petits

pêcheurs et pour renforcer les opérations de contrôle et de surveillance ainsi que les autorités de sécurité alimentaire.¹¹

Pêcheries / Îles Féroé : les captures ont légèrement augmenté pendant la période de janvier à octobre 2016 dans les Îles Féroé, tant en valeur qu'en volume (+2 % par rapport à la même période en 2015). Les espèces benthiques représentent 65 % de la valeur totale, et les poissons plats 24 %. Les espèces principales en volume ont été le lieu noir (20 000 tonnes, +3 %), le cabillaud (10 300 tonnes, +1 %), le flétan noir (4 500 tonnes, +36 %) et la lingue (4 200 tonnes, +1 %). En 2015, le total des captures, poisson congelé inclus, a atteint 586 000 tonnes (+8 % par rapport à 2014), le merlan bleu (282 500 tonnes), le maquereau de l'Atlantique (106 800 tonnes) et le hareng de l'Atlantique (42 500 tonnes) constituant les espèces principales. En sus des zones de pêche, les Îles Féroé ont produit 66 100 tonnes de saumon d'élevage en 2015 (-7 % par rapport à 2014).¹²

Pêcheries / Vietnam : le Vietnam a produit 6,5 millions de tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2015 : dont 46 % de produits de la pêche et 54 % de produits de l'aquaculture. La production issue de la pêche a augmenté de façon continue au cours des dix dernières années, passant de 1,98 million de tonnes en 2005 à 3,03 millions de tonnes en 2015 (+4 % par rapport à 2014, +53 % par rapport à 2005). La production aquacole a également crû chaque année depuis 2005, passant de 1,47 millions de tonnes à 3,51 millions de tonnes en 2015 ; cette hausse est principalement due à l'aquaculture en eaux intérieures qui fournit à elle seule 90 % du total, tandis que l'aquaculture marine représente les 10 % restants.¹³

Commerce / UE / Chili : au cours des six premiers mois de 2016, les importations de moules par l'UE (autres que *Mytilus spp*) en provenance de pays tiers ont atteint les 22 445 tonnes, soit 16 % de moins que l'année précédente à la même période. Le Chili a été le principal fournisseur de l'UE avec 19 275 tonnes (-21 % par rapport à l'année précédente).¹⁴

3. Étude de cas

3.1. HARENG CONSERVE DANS DES BOCAUX EN VERRE EN SUEDE

Cette étude de cas résume une analyse approfondie conduite par EUMOFA concernant la construction des prix pour le hareng en morceaux conservé dans des bocaux de verre. L'étude complète peut être consultée sur le site Web d'EUMOFA en [anglais](#).

La Suède est le cinquième plus gros producteur de hareng de l'UE, avec 81 000 tonnes capturées en 2014. La production de hareng en bocaux de verre inclut une étape préliminaire de transformation : la mise en baril des morceaux de hareng (marinade, assaisonnement, salage). L'approvisionnement en hareng en baril est assuré par la production nationale et par les importations de Norvège. Le principal marché pour les conserves de harengs en bocaux de verre est le marché intérieur (dont on estime qu'il représente 77 % du total des ventes). Les principaux marchés d'exportation sont la Finlande, le Danemark et l'Allemagne.

3.1.1. STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'UE POUR LE HARENG ET LES PRODUITS DERIVES DU HARENG

Production de l'UE

Les captures annuelles de hareng de l'Atlantique ont atteint les 1,6 millions de tonnes au niveau mondial en 2014 et l'UE représente 45 % des captures mondiales (726 000 tonnes). Les principaux États membres sont le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne.

Les captures ont suivi la même tendance en Suède et dans toute l'UE (résultant de l'évolution des quotas) : elles ont augmenté entre 2003 et 2005 (+23 % au niveau de l'UE), puis ont diminué de façon régulière jusqu'en 2011 (-39 % au niveau de l'UE), avant de repartir à la hausse à partir de 2011 (+41 % au niveau de l'UE), et de diminuer de nouveau en 2014 pour l'UE (-22 %), mais en restant à la hausse en Suède (+5 %).

Les quotas de l'UE pour le hareng ont atteint les 834 000 tonnes en 2016, dont 118 000 tonnes pour la Suède (14,2 % des quotas de l'UE). Il s'agit du quota le plus élevé pour la Suède depuis 2005. En 2014, le quota a été utilisé à hauteur de 93 % au niveau de l'UE et de 84 % en Suède.

Importations en UE

En 2015, le total des importations de l'UE (intra- et extra-UE) de hareng (frais, congelé, préparé et mis en conserve)

a atteint les 721 millions d'euros et les 556 000 tonnes. L'Allemagne est le plus gros marché de l'UE pour le hareng préparé / en conserve dans des récipients hermétiques (y compris hareng en bocaux de verre) : elle représente 58 % du volume et 50 % de la valeur importée par les États membres en 2015 (71 millions d'euros et 30 500 tonnes). Les autres marchés de l'UE sont au moins six fois moins importants : le Royaume-Uni (11 millions d'euros), l'Autriche (9 millions d'euros), la Roumanie (6 millions d'euros), la Finlande (5 millions d'euros) et la France (4 millions d'euros).

Exportations UE

En 2015, le total des exportations de harengs et produits dérivés du hareng de l'UE (intra- et extra-UE) a atteint 761 millions d'euros pour 715 000 tonnes. La Pologne et l'Allemagne sont les deux plus gros exportateurs de l'UE de hareng préparé / mis en conserve dans des récipients hermétiques (y compris les bocaux de verre), représentant 74 % de la valeur et 78 % du volume exporté par les États membres en 2015 (77 millions d'euros et 49 millions d'euros respectivement). Les autres exportateurs importants sont la Lituanie (17 millions d'euros) et la Suède (12 millions d'euros).

3.1.2. LE MARCHÉ SUEDOIS

(i) Bilan d'approvisionnement suédois

La chaîne d'approvisionnement pour le hareng conservé dans des bocaux de verre implique deux types de parties prenantes :

- **Sociétés de mise en baril** : elles réalisent le filetage, coupent les filets en morceaux, mettent ceux-ci en barils avec de la saumure pendant 30 à 90 jours, selon le produit (hareng mariné, assaisonné ou salé). Elles fournissent des barils pesant 120 kg, ce qui inclut la saumure et les morceaux de hareng.
- **Producteurs de hareng en bocaux de verre** : ils mélangent les morceaux de hareng avec les sauces et les conditionnent dans les bocaux en verre.

La production annuelle suédoise de morceaux de harengs en récipients hermétiques (y compris en bocal, qui représente le contenant le plus commun) est estimée à 17 000 tonnes. Ce poids inclut la saumure et la crème qui représentent en moyenne 50 % du produit final (40–60 %). Ainsi, le volume net final de poisson est estimé à 8 500 tonnes. Pour le hareng en baril, le poids indiqué inclut la saumure ; le poisson représente 60–70 % du poids brut. Cette production est vendue principalement sur le marché suédois (77 % du total de la fourniture).

Nous avons couvert le **hareng** dans un numéro précédent de *Faits Saillants* :

Premières ventes : Lettonie (5/2016, 5/2015), Suède (1/2016, novembre-décembre 2013), Danemark (3/2015, 4/2014, mars 2013)

Commerce : Exportations intra-UE (4/2015)

Consommation : Allemagne et Suède (3//2016), Royaume-Uni (3/2016, 6/2015), Estonie et Portugal (6/2015), Lettonie, Lituanie et Pologne (novembre-décembre 2013)

Figure 7. **BILAN DES APPROVISIONNEMENTS SUEDOIS DE HARENGS EN BARILS ET DE MORCEAUX DE HARENGS CONSERVES DANS DES RECIPIENTS HERMETIQUES (2015)**

<u>Hareng en barils</u>	<u>Morceaux de harengs conservés dans des récipients hermétiques</u>
(poids brut, saumure incluse)	(poids brut, saumure incluse, dans des bocaux de verre / autres conteneurs)
Importations : 6 723 tonnes	Importations : 479 tonnes
Production : 9 300 tonnes	Production : 17 000 tonnes
Approvisionnement (importations + production) : 16 023 tonnes	Approvisionnement (importations + production) : 17 749 tonnes
Marché national : 12 866 tonnes	Marché national : 13 517 tonnes
Exportations : 3 157 tonnes	Exportations : 3 962 tonnes

Source : EUMOFA, interviews et estimations. *

L'industrie de transformation du hareng est très concentrée en Suède : seules deux sociétés produisent du hareng en baril à l'échelle industrielle et trois sociétés sont impliquées dans la production de harengs en bocaux de verre à l'échelle industrielle. Dans ce contexte, certaines informations d'ordre économique (volume de production) sont confidentielles et seules des estimations sont fournies.

Segmentation du marché

La segmentation du marché repose sur :

- **Les marques** : chaque société engagée dans la production de hareng en bocaux de verre a développé sa propre marque. De plus, chaque acteur de la grande distribution a des produits sous marque de distributeur.
- **Les recettes** : il existe des dizaines de types de produits sur le marché suédois. Les différences peuvent reposer sur la préparation du hareng (épicé, mariné ou salé), la sauce (claire ou crémeuse) et les ingrédients (oignons, carottes, etc.).
- **Le conditionnement** : la présente étude se concentre sur le conditionnement en bocal de verre ; ceci dit, d'autres types de conditionnement sont utilisés pour les morceaux de harengs marinés, notamment des boîtes en métal et des emballages plastiques.
- **La taille des morceaux** : sur le marché suédois, les morceaux vont de 24 à 30 mm. En Finlande, ils sont de 24 mm et au Danemark, ils vont de 36 à 45 mm.
- **La certification** : les certifications environnementales sont en pleine croissance en Suède, en particulier depuis 2010 ; actuellement, la certification MSC (Marine Stewardship Council) est une condition préalable dans les négociations avec la grande distribution. Les interviews ont fait apparaître un prix supérieur de 10 % en première vente pour le hareng avec certification MSC par rapport au poisson non certifié.

(ii) Importations suédoises

Les importations suédoises de harengs et de produits dérivés du hareng ont atteint les 27 000 tonnes pour une valeur de 37 millions d'euros en 2015. La catégorie de produit qui inclut le « hareng en baril », représente 25 % du volume et 35 % de la valeur des importations en Suède. Ces produits proviennent principalement de Norvège dont la part n'a cessé de croître depuis 2003 atteignant 99,5 % du volume en 2015.

➤ Origine du poisson et saisonnalité

Les sources d'approvisionnement en matière brute pour le traitement industriel du hareng en Suède sont multiples. Le hareng à frai printanier de Norvège est plus gros que le hareng de Skagerrak-Kattegat. Un hareng plus gros permet d'obtenir de plus gros filets pour les services de restauration et pour la vente au détail (y compris les conserves en bocaux de verre), ce qui donne de plus gros rendements dans la production de filets. De plus, le contenu en graisses des harengs plus gros est plus élevé, ce qui renforce le goût mais réduit la durée de conservation. Pour le hareng à frai printanier, la teneur en graisses diminue pendant la période de pêche.

➤ Accords spécifiques pour les importations de hareng dans l'UE

Des règles spécifiques pour l'importation de hareng vers l'UE ont été établies dans les textes suivants :

- **Règlement sur les contingents tarifaires autonomes** : l'objectif pour l'industrie de la transformation de l'UE est d'obtenir des matières premières à prix abordable pour être transformées au sein de l'UE. Les droits sur ces denrées sont ainsi réduits ou suspendus. Cette réglementation couvre la période 2016–2018. La Norvège est le seul fournisseur dans ce cadre ; la Suède et le Danemark sont les principaux utilisateurs. Le quota annuel de harengs en baril est de 15 000 tonnes (quantité réduite à 7 500 tonnes après l'entrée en vigueur du protocole additionnel ci-dessous).

- **Protocole additionnel à l'accord entre la Communauté économique européenne et le Royaume de Norvège** : ce protocole couvre la période 2014–2021. Quatre types de produits dérivés du hareng et importés de Norvège sont couverts par les mesures de réduction des droits. Le volume annuel de harengs en bocaux de verre et en barils aux termes de ce protocole additionnel est de 11 400 tonnes (poids net égoutté).

(iii) Exportations suédoises

Les exportations suédoises de harengs et dérivés du hareng se sont approchées de 56 millions d'euros pour 68 000 tonnes en 2015. Trois produits représentent 63 % de la valeur et 82 % du volume de ces exportations :

- **Harengs frais entier** : 14,0 millions d'euros pour 40 878 tonnes (25 % de la valeur et 60 % du volume) ;
- **Hareng préparé / en conserve dans des récipients hermétiques** (notamment, bocaux de verre) : 11,6 millions d'euros pour 3 962 tonnes (8 % de la valeur et 6 % du volume des exportations).
- **Hareng entier congelé** : 9,3 millions d'euros et 10 413 tonnes (17 % de la valeur pour 15 % du volume).

➤ **Zoom sur les exportations de hareng préparé / en conserve dans des contenants hermétiques**

Cette catégorie couvre le hareng en conserve en bocaux de verre. La valeur des exportations a fluctué aux alentours des 14 millions durant la période 2003–2014 et a

diminué en 2015 (–18 %). Les principaux marchés pour les exportations suédoises sont situés dans l'UE septentrionale. Les deux principales destinations sont la Finlande et le Danemark (respectivement 43 % et 18 % de la valeur du total des exportations suédoises en 2015), suivies par l'Allemagne (14 %) et la Norvège (8 %).

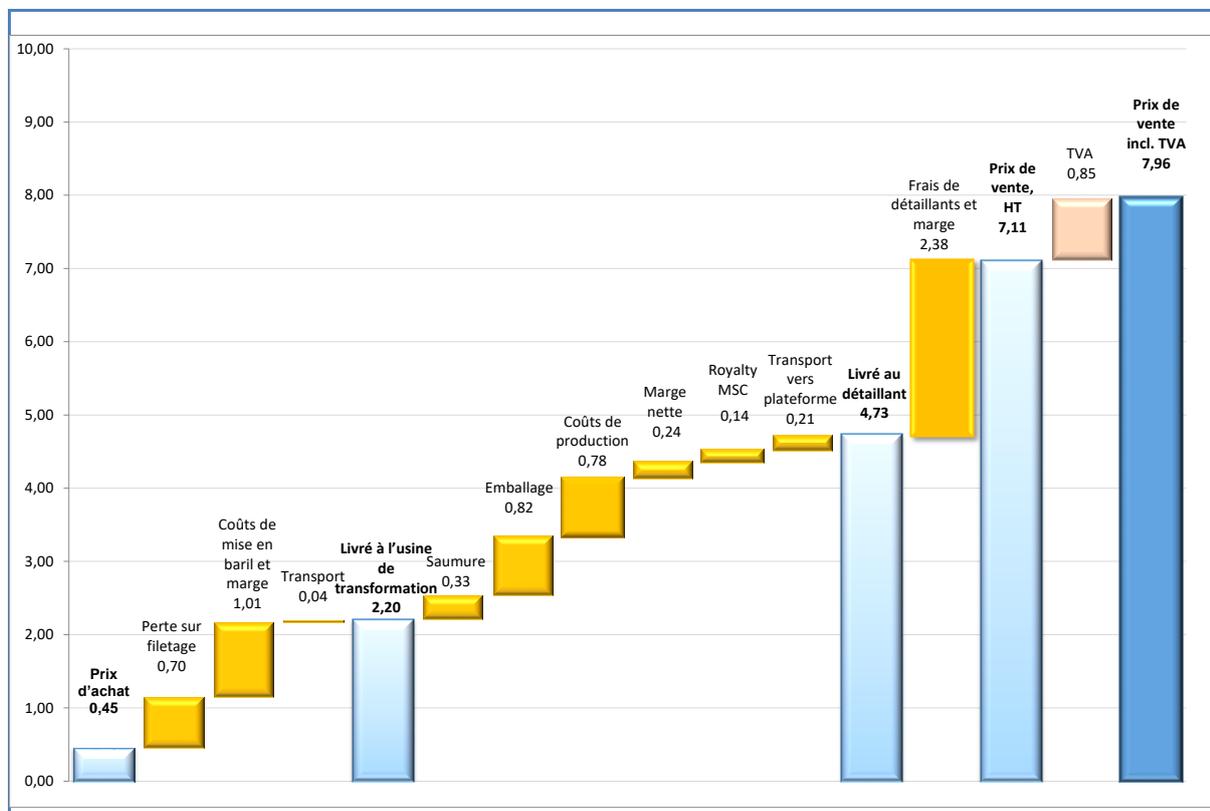
➤ **Zoom sur les exportations d'« autres » harengs préparés / en conserve**

Les exportations de harengs en barils ont atteint les 6,2 millions d'euros pour 3 157 tonnes en 2015. Les exportations ont considérablement diminué entre 2003 et 2015 (–44 % en volume et –47 % en valeur). La principale destination des exportations suédoises est l'Allemagne, qui représente jusqu'à 81 % de la valeur d'exportation (2012). La baisse des exportations suédoises entre 2003 et 2007 est largement dû à une diminution des exportations sur ce marché.

3.1.3. TRANSMISSION DES PRIX DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Une analyse de la transmission des prix est présentée pour les conserves de hareng (avec certification MSC) vendues en bocaux de verre sur le marché suédois (grande distribution). Elle se concentre sur l'exemple du hareng avec oignons (sauce claire) en bocaux de 250 g. La Figure 8 résulte des interviews réalisées en janvier 2016 avec les acteurs du marché. Selon cette analyse, le prix au débarquement est de 0,45 EUR / kg, le prix du hareng en barils livré aux entreprises de transformations est de 2,20 EUR / kg, le prix du produit livré aux détaillants est de 4,73 EUR / kg, le prix au détail est de 7,11 EUR / kg et le prix final à la consommation est de 7,96 EUR / kg (TTC).

Figure 8. **TRANSMISSION DE PRIX POUR LE HARENG (AVEC CERTIFICATION MSC) EN BOCAUX DE VERRE SUR LE MARCHÉ SUEDOIS EN 2016 (EUROS / KG)**



Source : Enquête EUMOFA.

3.2. LA LANGOUSTINE DANS L'UE

L'UE représente la grande majorité des captures et des débarquements de langoustines (*Nephrops norvegicus*) dans le monde ; elle est également le principal marché consommateur. Les principales nations pour la pêche et les exportations sont en Europe du Nord, à savoir le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande, tandis que les principaux marchés sont situés dans le Sud de l'Europe (Italie, Espagne et France).

3.2.1. BIOLOGIE

La langoustine appartient au groupe des crustacés et vit dans les eaux de l'Atlantique de l'UE, des Açores à la Mer du Nord. Elle se trouve également dans la Mer Méditerranée. Elle vit généralement dans des trous sur des fonds marins vaseux, à des profondeurs allant de quelques mètres à 500 m ou plus. La taille normale de l'espèce est de 10 à 20 cm en longueur, mais elle peut aller jusqu'à 25 cm.¹⁵

Après la période des accouplements en été, la langoustine fraie en septembre et porte ses œufs sous la queue jusqu'à la période des éclosions en avril-mai. Les larves entrent en état non nageur avant de passer à l'état juvénile post-larvaire avec une longueur totale d'environ 16 mm. Les juvéniles se posent sur le fond et entrent dans les trous des adultes avant de créer leur propre trou. Ils restent là pendant environ un an, à l'abri des autres prédateurs tels que le cabillaud et l'églefin.¹⁶

3.2.2. PRODUCTION

Les stocks commerciaux les plus importants dans les eaux de l'UE se trouvent en Mer d'Irlande, en Mer du Nord, dans le Golfe de Gascogne et sur la côte Atlantique de la péninsule ibérique. Le principal engin utilisé est le chalut à langoustine, mais des sennes et des nasses appâtées sont également utilisées. La pêche au chalut se fait normalement à l'aube ou au crépuscule, lorsque l'espèce n'est pas enfouie sur le fond marin. La pêche à la langoustine se fait dans des zones de pêches mixtes, par exemple avec le merlu blanc.¹⁷

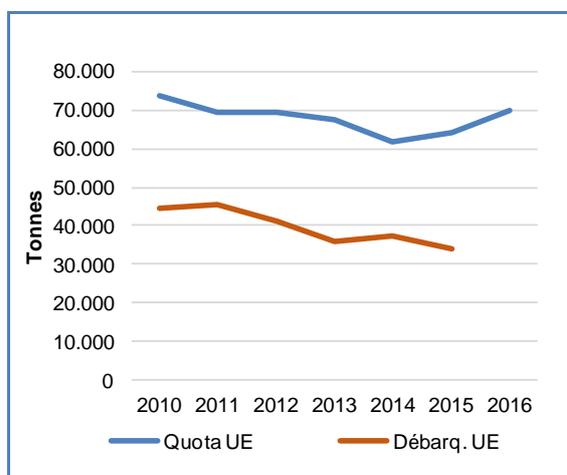
(i) Quotas et débarquements dans l'UE

La langoustine est soumise à un total admissible de captures (TAC) et la plus grosse partie des quotas de l'UE est capturée autour des îles britanniques, de la Mer de Norvège et des Îles Féroé. En 2016, le quota de langoustine pour les navires de l'UE tant dans les eaux de l'UE que dans les eaux étrangères, était de 69 840 tonnes, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2015. Les principaux détenteurs de quota et pays pêcheurs au sein de l'UE sont le Royaume-Uni (51 %), suivi par le Danemark (14 %), la France (14 %) et l'Irlande (13 %).

Les débarquements de l'UE sont bien en-deçà des quotas de l'UE. Cet état de fait résulte en partie du plan de reconstitution mis en place pour le cabillaud dans la Mer du Nord qui a entraîné la fermeture de plusieurs zones dans lesquelles la langoustine était capturée à des fins commerciales. Cela a perturbé les habitudes de pêche

traditionnelles et a renforcé le taux de prédation naturelle du cabillaud sur la langoustine. De même, un grand nombre de navires utilisant des chaluts à langoustine avec une sélectivité relativement faible en termes de taille de maille ont enregistré des captures de langoustines ensuite rejetées parce que de longueur inférieure à la longueur minimale, ce qui entraîne un volume potentiel plus petit.¹⁸ Le taux maximal de rejet a été fixé, pour 2017 et 2018 respectivement, à 7 % et 6 % des captures annuelles par navire ayant pour obligation de débarquer la langoustine dans les eaux du nord-ouest.¹⁹

Figure 9. EVOLUTION DES QUOTA DE L'UE POUR LA LANGOUSTINE



Source : CE / EUMOFA.

En 2015, plus de 99 % des débarquements de langoustine par la flotte de l'UE incluait des produits frais. Sur le total des débarquements, 65 % ont eu lieu au Royaume-Uni, soit une diminution de 17 % par rapport à 2014. Cela équivalait à 45 % de la valeur totale. Fraserburgh (Écosse), Kilkeel (Irlande du Nord) et Mallaig (Écosse) étaient les trois principaux ports. Les navires écossais ont assuré la plupart des débarquements britanniques et, en 2015, ils ont débarqué environ 16 500 tonnes (75 %).

Nous avons couvert la **langoustine** dans un numéro précédent des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (9/2016, octobre 2013), Suède (1/2016, 4/2014), Norvège (4/2015), Danemark (mars 2013)

Commerce : Exportations intra-UE (5/2016)

Table 3. **DEBARQUEMENTS DE LANGOUSTINE PAR L'UE, PAR PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES** (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

Pays	2012		2013		2014		2015	
	Val	Vol	Val	Vol	Val	Vol	Val	Vol
Royaume-Uni	129 838	31 436	74 010	21 593	104 716	26 509	93 952	22 066
France	30 167	2 743	29 630	2 685	33 311	2 971	40 094	3 669
Irlande	13 300	2 236	12 007	2 059	27 230	3 810	33 379	4 289
Danemark	26 407	3 277	22 386	2 583	25 730	3 029	22 670	2 394
Autres EM	16 930	1 539	22 810	2 170	23 566	2 372	19 996	1 469
Total UE	216 642	41 231	160 842	31 089	214 553	38 691	210 091	33 887

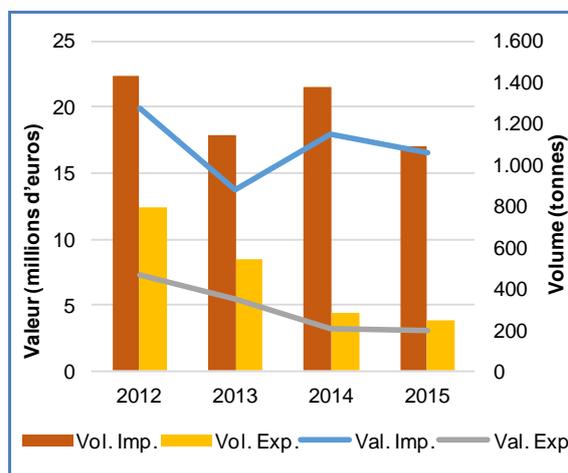
Source : EUMOFA.

3.2.3. ÉCHANGE

(ii) Commerce hors UE

L'UE est le principal marché final pour la langoustine parce qu'elle consomme la plus grosse partie de ses débarquements et importe également certains débarquements en provenance de pays hors UE. En 2015, la valeur des importations hors UE s'élevait à 16,57 millions d'euros pour 1 094 tonnes. Cela représentait une diminution de 8 % en valeur et de 21% en volume par rapport à 2014. Environ 90 % (14,89 millions d'euros) de la valeur des importations de langoustine hors UE concerne des produits congelés, principalement en provenance d'Islande (12,16 millions d'euros). Les 10 % restants (1,68 millions d'euros) incluent les produits frais, principalement importés de Norvège (0,98 million d'euros).

En 2015, les exportations hors UE de langoustine ont atteint 3,1 millions d'euros pour 244 tonnes. Cela représentait une diminution de 4 % en valeur et de 14 % en volume par rapport à 2014. Comme pour les importations, 90 % de la valeur des exportations concerne les produits congelés. Le Danemark et le Royaume-Uni sont les principaux exportateurs de tous les produits dérivés de langoustine en provenance de l'UE, représentant respectivement 24 % et 22 % de la valeur totale. Les principaux marchés pour les exportations hors UE de langoustine en 2015 ont été les États-Unis et l'Inde, chaque pays représentant 17 % de la valeur des exportations.

 Figure 10. **BALANCE COMMERCIALE DE L'UE POUR LA LANGOUSTINE**


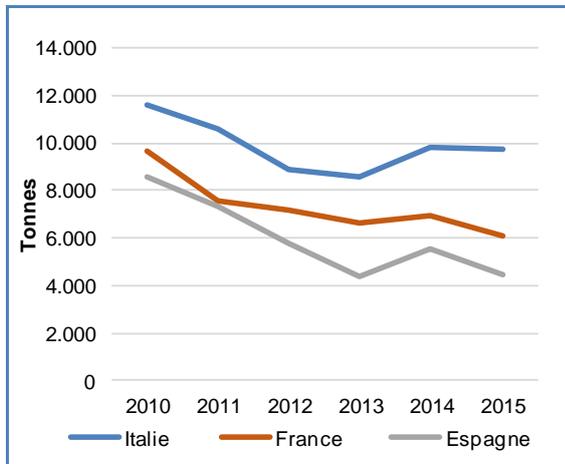
Source : EUMOFA.

(iii) Commerce intra-UE

En 2015, la langoustine arrivait en 14e place parmi les produits de la mer les mieux appréciés, vendus au sein de l'UE pour un total d'environ 262 millions d'euros. La langoustine représentait 1 % de la valeur totale, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2014. Par comparaison, le saumon et le cabillaud, les deux premières espèces exportées en termes de valeur, représentaient respectivement 25 % et 8 %.

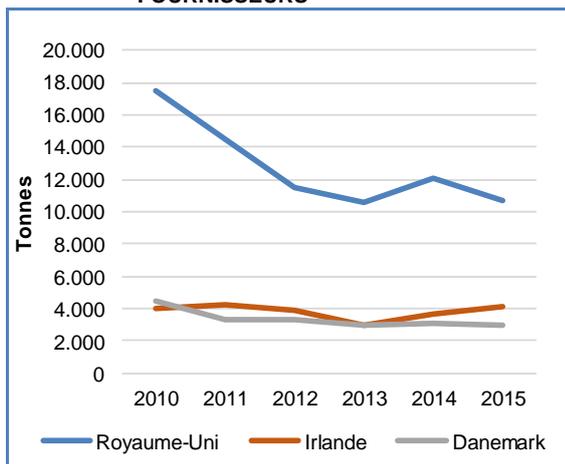
À l'exception de la France, tous les grands acteurs de la pêche à la langoustine au sein de l'UE exportent une part importante de leurs débarquements nationaux, par ex. le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark. Ces exportations sont destinées aux gros marchés consommateurs tels que l'Italie et l'Espagne, qui reposent presque entièrement sur les importations pour satisfaire la demande intérieure.

Figure 11. **COMMERCE INTRA-UE DE LANGOUSTINE : PRINCIPAUX MARCHES**



Source : EUMOFA.

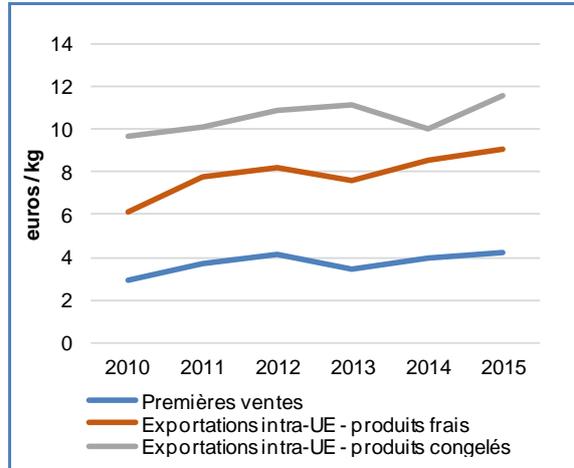
Figure 12. **COMMERCE INTRA-UE DE LANGOUSTINE : PRINCIPAUX FOURNISSEURS**



Source : EUMOFA.

Étant le principal pays pêcheur de langoustine dans l'UE, le Royaume-Uni est également le plus gros exportateur. Dans les limites de l'UE, la langoustine a été le troisième produit de la mer en valeur exporté par le Royaume-Uni, à hauteur de 117,73 millions d'euros, après le saumon et la coquille Saint-Jacques. Cela représentait une diminution de 2% par rapport à 2014. Environ 56 % (65,6 millions d'euros) de la valeur des exportations de langoustine du Royaume-Uni vers les États membres de l'UE en 2015 était constituée de produits congelés principalement destinés à l'Italie (46 %) et à l'Espagne (34 %). Les 44 % restants (51,7 millions) étaient des produits frais exportés principalement vers la France (65 %).

Figure 13. **PRIX MOYEN ANNUEL DE LA LANGOUSTINE AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA.

3.2.4. CONSOMMATION

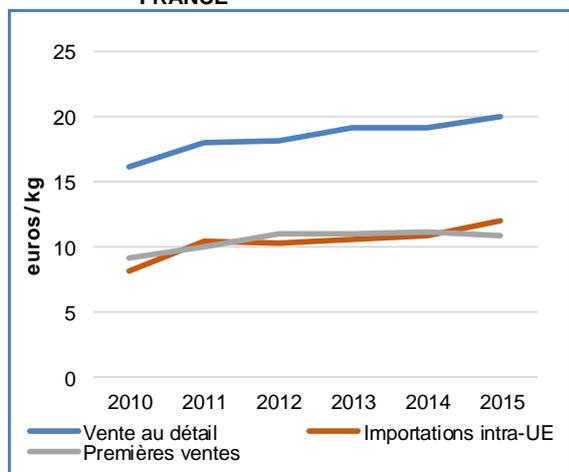
La France est le principal pays consommateur de langoustine dans l'UE avec une consommation annuelle moyenne de plus de 11 000 tonnes ces dernières années. La consommation de langoustine fraîche concerne principalement l'ouest de la France, région qui concentre environ 80 % du volume. Le principal groupe de consommateurs en France est constitué par les personnes de 50 ans ou plus.²⁰

En Espagne, la consommation moyenne l'année dernière s'est située entre les 5 000 et les 6 000 tonnes²¹, tandis qu'elle était estimée avoisiner les 10 000 tonnes par an en Italie. Dans tous les gros marchés, la langoustine est généralement consommée toute l'année, mais avec des pics en été et à Noël.

La langoustine est vendue fraîche ou congelée, mais aussi en conserve (queue décortiquée simple). Les produits frais sont vendus réfrigérés ou vivants et le prix est fonction de leur taille. Par exemple, en novembre, au marché de gros de Mercamadrid en Espagne, le prix de la langoustine de grosse taille (*grandes*) était de 57 euros / kg, par rapport à 18,50 euros / kg pour les langoustines de petite taille (*pequeñas*). Sur le marché de Mercabilbao, les gros spécimens affichaient des prix deux fois plus élevés que les petits (42 euros / kg par rapport à 18 euros / kg).

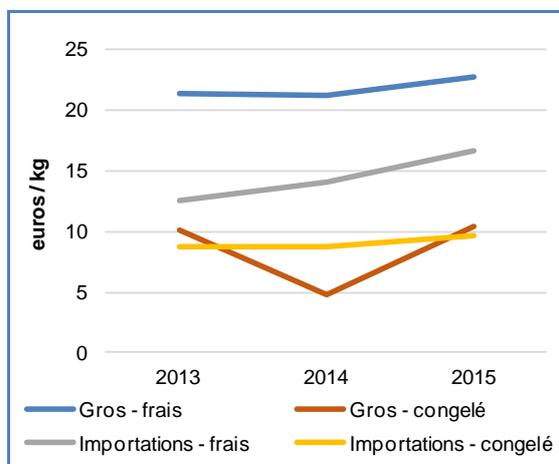
De 2010 à 2015, les prix de détail de la langoustine fraîche ont augmenté de 18 % en France, suivant la tendance des prix en premières ventes (+20 %) et le prix à l'importation intra-UE (+48 %) pendant la même période. Au niveau des grossistes en Espagne, le prix de la langoustine fraîche a augmenté entre 2013 et 2015 (+7 %) sous l'impulsion d'un prix à l'importation en hausse (+33 %).

Figure 14. **PRIX ANNUELS MOYENS DES PRODUITS A BASE DE LANGOUSTINE FRAICHE EN FRANCE**



Source : EUMOFA.

Figure 15. **PRIX ANNUELS MOYENS DES PRODUITS A BASE DE LANGOUSTINE FRAICHE EN ESPAGNE**



Source : MAPAMA.

4. Consommation

MARCHÉ DE LA SARDINE DANS L'UE

En septembre 2016, la consommation en volume des produits frais de la pêche et de l'aquaculture a diminué dans dix États membres et augmenté dans deux autres par rapport à septembre 2015. Les valeurs sont restées stables dans un État membre, baissée dans quatre autres et augmentée dans les sept restants.

En volume, une augmentation des produits frais consommés de la pêche et de l'aquaculture a été

observée en France (+6 %) et au Royaume-Uni (+2 %). La plus forte baisse en volume a été observée en Suède (-22 %), puis en Pologne (-14 %) et en Hongrie (-12 %).

En septembre 2016, la plus grosse baisse de la consommation en valeur a été relevée en Pologne (-13 %), en Suède (-12 %) et au Royaume-Uni (-11 %). La plus forte hausse, soit 9 %, a été enregistrée en Allemagne, en France et en Hongrie.

Table 4. VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS EN SEPTEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par personne - 2014* (équivalent poids vif) Kg / personne / an	Septembre 2014		Septembre 2015		Août 2016		Septembre 2016		Evolution de septembre 2015 à septembre 2016	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,1	637	8,90	610	8,34	632	9,34	587	8,92	2%	7%
Allemagne	13,3	4 730	59,65	5 420	66,67	4 162	62,03	5 203	72,96	4%	9%
France	34,4	19 387	179	19 070	184,46	16 804	174,48	20 119	201,11	6%	9%
Hongrie	4,6	374	1,49	300	1,52	338	1,55	264	1,66	12%	9%
Irlande	23,0	797	11,01	898	11,79	844	12,11	881	12,33	2%	5%
Italie	28,9	30 590	236,49	30 107	237,57	26 328	216,17	29 873	244,24	1%	3%
Pays-Bas	22,6	2 096	25,20	2 180	25,71	2 084	26,23	2 057	25,16	6%	2%
Pologne	13,0	4 089	21,83	4 702	25,05	3 262	18,37	4 063	21,80	14%	13%
Portugal	55,3	4 694	25,37	4 943	27,50	4 647	28,45	4 544	27,87	8%	1%
Espagne	46,2	57 929	403,80	56 166	391,46	46 931	340,59	54 069	391,72	4%	0%
Suède	33,2	772	10,84	944	12,04	780	12,44	735	10,60	22%	12%
Royaume-Uni	24,9	22 122	233,04	21 927	255,11	22 348	228,88	22 433	228,15	2%	11%

Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

* Les données relatives à la consommation par personne pour tous les États Membres sont consultables sur :

<http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market++2016+Edition.pdf/ca1e7801-c4da-4799-aa00-f3d1784a3021>

Globalement, au mois de septembre de ces trois dernières années, la consommation (volume et valeur) a augmenté en France, en Allemagne et en Italie, est restée stable au Danemark, en Pologne et en Suède, et a diminué en Espagne et au Portugal. Aux Pays-Bas et en Hongrie, la consommation a diminué en volume, mais elle est restée stable en valeur. Au Royaume-Uni, la tendance a été à la hausse en valeur, mais à la baisse en volume. En Irlande, tant la valeur que le volume sont restés stables.

En septembre, le niveau de la consommation a été supérieur à la moyenne annuelle en Italie et aux Pays-Bas. Au Danemark, en France, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni, les

volumes consommés sont restés inférieurs à la moyenne annuelle. Depuis 2013, le volume consommé en septembre des produits frais de la pêche et de l'aquaculture a varié tant en Allemagne qu'en Suède.

En valeur, la consommation analysée dans les États Membres a été inférieure à la moyenne annuelle, sauf au Portugal, en Italie et en Suède. Au Portugal, la valeur a été plus élevée en septembre 2016 ; mais elle a diminué depuis et est restée stable en-deçà de la moyenne annuelle. En Italie et en Suède, la valeur de la consommation est restée plus élevée en septembre, mois durant lequel elle est restée stable, soit +3 % par rapport à septembre 2015.

4.1. CARPE COMMUNE



Habitat : poisson d'eau douce vivant dans des eaux chaudes, profondes, à faible courant et stagnantes, par exemple les lacs et rivières des plaines basses.²²

Zone de capture : les stocks sauvages ne sont naturellement présents que dans les rivières débouchant dans la Mer Noire, la Mer Caspienne et la Mer d'Aral.²³

Principaux pays producteurs en Europe : Pologne, République tchèque, Hongrie.²⁴

Méthode de production : élevage (98 %), capture (2 %).

Principaux consommateurs dans l'UE : Hongrie, République tchèque, Lituanie et Pologne.

Présentation : entier.

Conservation : vivant, frais.

Modes de préparation : cuit, au four et frit ; également fumé.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN ALLEMAGNE ET EN POLOGNE

La consommation globale par personne en Allemagne et en Pologne est inférieure à la moyenne de l'UE. En Allemagne, la consommation de poisson et de produits de la mer a été de 13,3 kg en 2014, soit 47 % de moins que la moyenne de l'UE (25,5 kg). Cela représentait toutefois une augmentation de 1 % par rapport à 2013. La Pologne a enregistré une consommation de poisson et produits de la mer de 13 kg par personne en 2014. Ce chiffre était inférieur de 48 % à la moyenne de l'UE et de 76 % à la consommation par personne la plus élevée dans l'UE (Portugal, 55,3 kg). La consommation par personne a diminué de 11 % par rapport à l'année précédente. Voir plus sur la consommation par personne dans l'UE dans le Tableau 4.

L'Allemagne et la Pologne sont parmi les principaux importateurs de carpes vivantes dans l'UE ; l'Allemagne importe 30 % de sa consommation de carpes.

La Pologne est le principal marché européen pour la carpe vivante avec une consommation apparente dépassant les 21 000 tonnes en 2013. L'Allemagne est le quatrième plus gros marché apparent avec 8 000 tonnes.²⁵

Entre janvier 2013 et septembre 2016, les prix de détail de la carpe commune ont affiché une tendance à la baisse tant en Allemagne qu'en Pologne. Une tendance à la hausse a été observée en volume dans les deux pays.

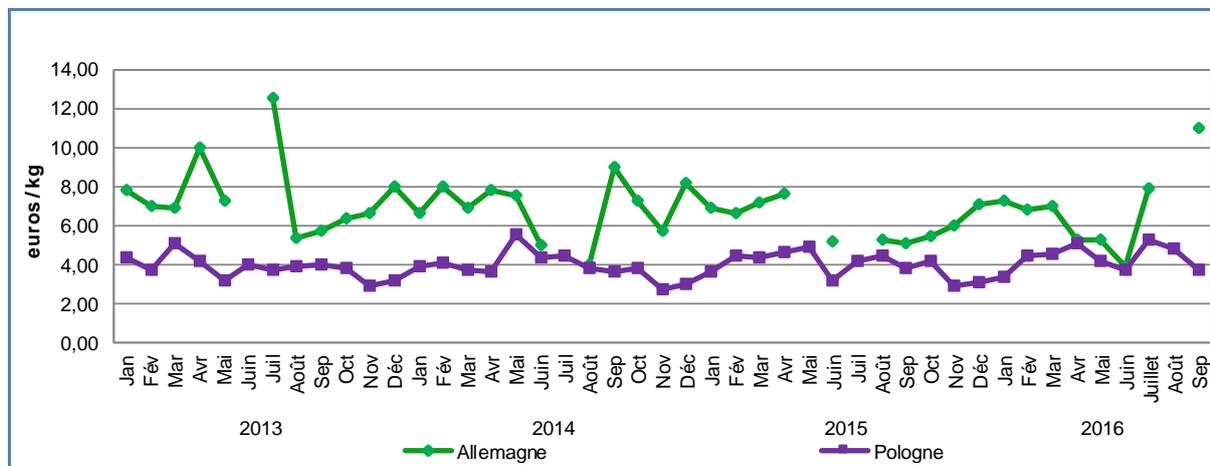
En Allemagne et en Pologne, la consommation de carpe est saisonnière avec ses pics les plus élevés en décembre. Les prix en Pologne étaient inférieurs de 35 % à ceux ayant cours en Allemagne. En revanche, le volume vendu en Pologne était d'environ trois fois supérieur au volume vendu en Allemagne.

Nous avons couvert la **Carpe** dans un numéro précédent des *Faits saillants du mois* :

Étude de cas : carpe fraîche en Europe centrale (3/2016)

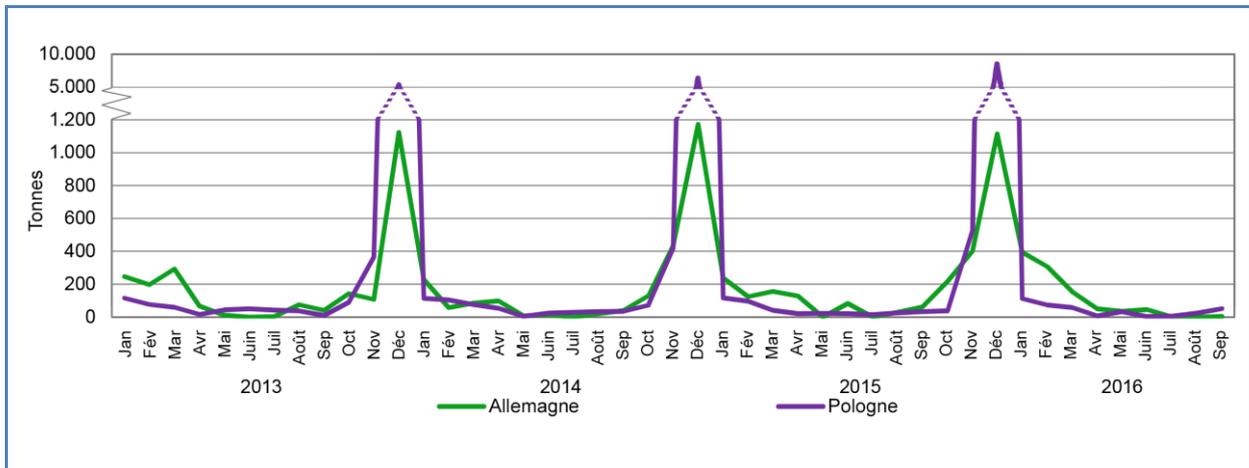
Consommation : Lettonie, Lituanie et Pologne (6/2015)

Figure 16. PRIX DE DÉTAIL DE LA CARPE COMMUNE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

Figure 17. PRIX DE DETAIL ET VOLUME VENDU DE CARPE COMMUNE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

ALLEMAGNE

Tendance à long terme, janvier 2013–septembre 2016 : baisse de prix et augmentation de volume.

Prix moyen : 6,95 EUR / kg (2013), 6,31 EUR / kg (2014), 5,19 EUR / kg (2015).

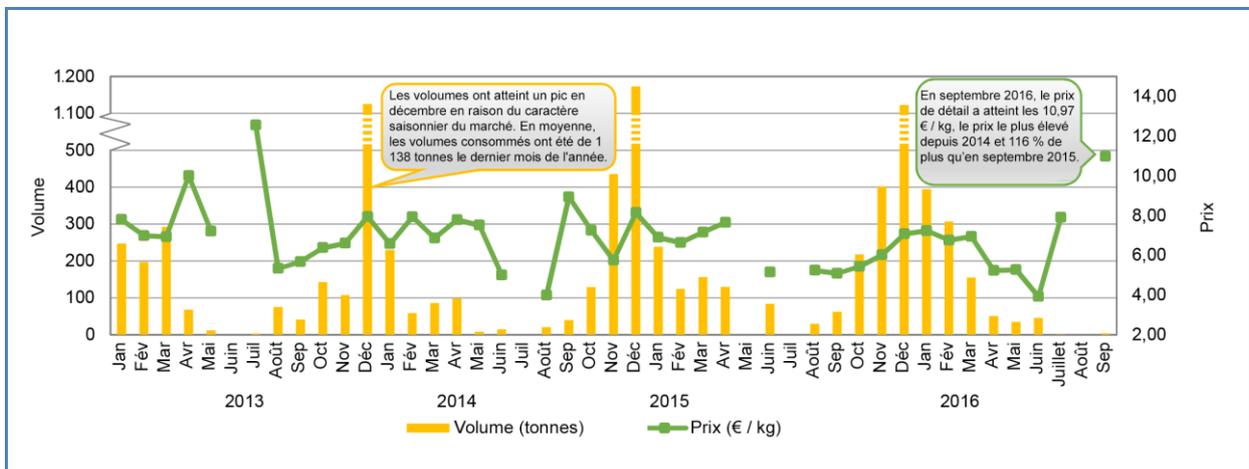
Volume total consommé : 2 309 tonnes (2013), 2 290 tonnes (2014), 2 557 tonnes (2015).

Tendance à court terme, janvier–septembre 2016 : baisse de prix et légère augmentation de volume.

Prix moyen : 6,02 EUR / kg

Volume total consommé : 989 tonnes.

Figure 18. PRIX DE DETAIL ET VOLUME VENDU DE CARPE COMMUNE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

POLOGNE

Tendance à long terme, janvier 2013–septembre 2016 : Augmentation de prix et de volume.

Prix moyen : 3,82 EUR / kg (2013), 3,87 EUR / kg (2014), 3,95 EUR / kg (2015).

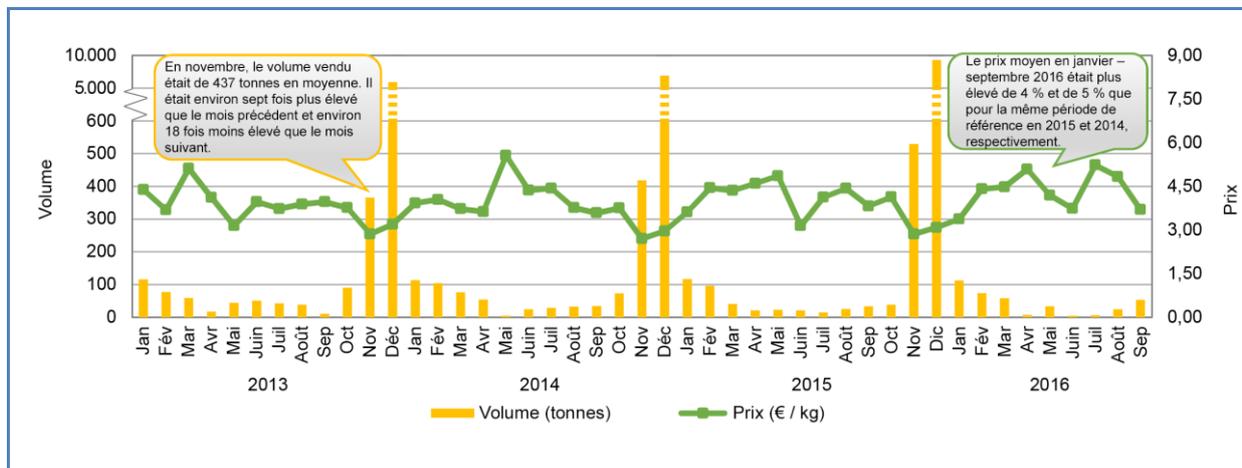
Volume total consommé : 6 675 tonnes (2013), 7 739 tonnes (2014), 9 953 tonnes (2015).

Tendance à court terme, janvier–septembre 2016 : augmentation de prix et légère diminution de volume.

Prix moyen : 4,34 EUR / kg

Volume total consommé : 373 tonnes.

Figure 19. PRIX DE DETAIL ET VOLUME VENDU DE CARPE COMMUNE

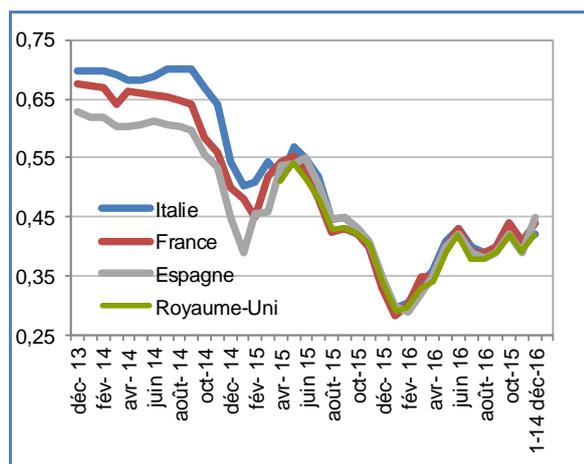


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/12/2016).

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 20. PRIX MOYEN DU DIESEL MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET ROYAUME-UNI (EUROS / LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena (Italie) ; DPMA, France ; Espagne ; ARVI (janvier 2013 – mars 2015) ; MABUX (juin 2015 – 1-14 décembre 2016).

Au cours de la première quinzaine de décembre 2016, le prix du carburant maritime dans les ports français de Lorient et de Boulogne était de 0,44 EUR / litre et avait augmenté de 5 % par rapport aux quatorze premiers jours de novembre 2016. Par rapport à la même période en décembre 2015, il avait augmenté de 26 %.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime du 1er au 14 décembre 2016 était de 0,42 EUR / litre. Il avait augmenté de 14 % par rapport à la même période en novembre 2016 et en décembre 2015.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et Vigo, en Espagne, a atteint en moyenne 0,45 EUR / litre durant la première quinzaine de décembre 2016, soit 15 % de plus que durant la même période en novembre 2016 et soit une hausse de 22 % par rapport à la même période en décembre 2015.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et Aberdeen était de 0,42 EUR / litre et il a augmenté de 8 % par rapport aux 14 premiers jours du mois précédent. Par rapport à la même période un an plus tôt, le prix du carburant a augmenté de 17 %.

5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

L'inflation annuelle de l'UE était de 0,6 % en novembre 2016, une hausse de 0,5 % par rapport à octobre. En novembre 2016, les taux annuels les plus faibles étaient enregistrés en Bulgarie et à Chypre (-0,8%), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+1,7 %), en République tchèque (+1,6 %) et en Autriche (+1,5 %).

Par rapport à octobre 2016, l'inflation annuelle a baissé dans 5 des États membres, est restée stable dans 6 autres et a augmenté dans les 17 derniers.

En novembre 2016, les prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées ont légèrement augmenté (+0,4 %) au cours du mois précédent (octobre 2016), tandis que le prix du poisson et des produits de la mer est resté stable.

Depuis novembre 2014, le prix des denrées alimentaires et du poisson ont augmenté de 0,4 % et de 4,5 % respectivement.

Table 5. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

HICP	Nov. 2014	Nov. 2015	Oct. 2016	Nov. 2016
Aliments et boissons non alcoolisées	99,47	100,01	99,89	100,30
Poisson et produits de la mer	99,30	100,27	103,57	103,54

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

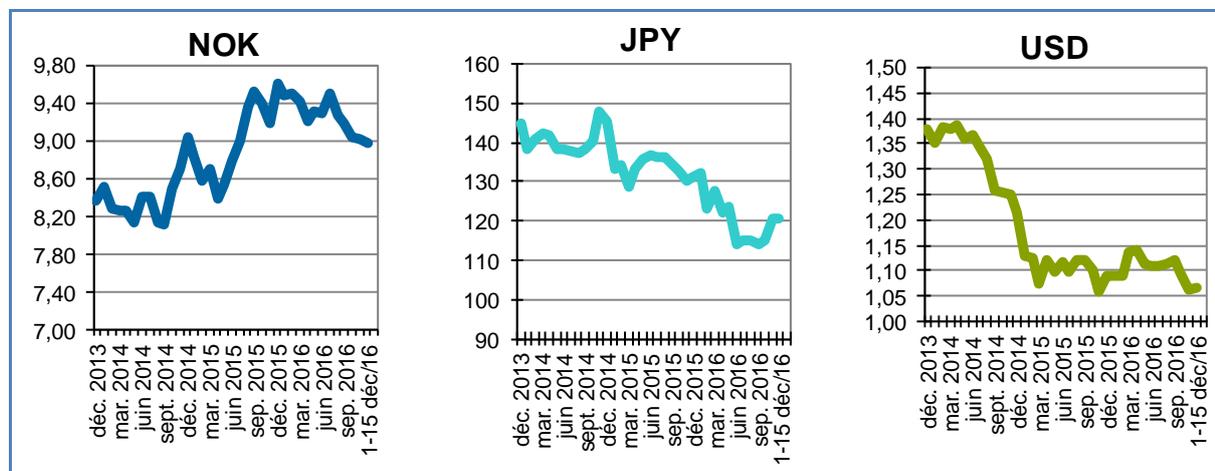
Au cours de la première moitié de décembre 2016, l'euro s'est déprécié face à la couronne norvégienne (-1,2 %) et au dollar US (-2,9 %) et s'est apprécié face au yen japonais (+4,6 %) par rapport à la première moitié de novembre 2016. Sur les six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,0971 par rapport au Dollar US. Par rapport à l'année précédente (les deux premières semaines de décembre 2015), l'euro s'est déprécié de 4,3 % par rapport à la couronne norvégienne, de 9 % par rapport au yen japonais et de 1,7 % par rapport au dollar US.

Table 6. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS MONNAIES CHOISIES

Monnaie	1-15 déc. 2014	1-15 déc. 2015	1-15 nov. 2016	1-15 déc. 2016
NOK	8,8495	9,3851	9,0880	8 982
JPY	147,79	132,68	115,41	120,69
USD	1,2384	1,0843	1,0976	1,0660

Source : Banque centrale européenne.

Figure 21. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. APERÇU DE L'UNION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Le taux de croissance annuel du PIB de l'UE était de 1,9 % en juillet-septembre 2016, inchangé depuis janvier-mars 2016. Le PIB avec rectification saisonnière a augmenté de 1,9 % au cours du troisième trimestre 2016 par rapport au même trimestre de l'année précédente.²⁶

En juillet-septembre 2016, la croissance du PIB a augmenté en Croatie avec un taux trimestriel de 1,7 %, en hausse par rapport à 0,7 % au deuxième trimestre. En Slovaquie, une accélération de la croissance du PIB a

également été observée. Le pays déclarait un taux de 1 % au cours du troisième trimestre, en hausse de 0,7 % en avril-juin 2016 : il s'agissait du 13e trimestre consécutif d'expansion. La Grèce et le Portugal ont enregistré un taux de croissance du PIB trimestriel de 0,8 %.

La Roumanie était l'État membre avec le taux de croissance annuel du PIB le plus élevé au cours du troisième trimestre, avec 4,6 % en avril-juin 2016. Elle était suivie par la Bulgarie (3,4 %), la Slovaquie et l'Espagne (toutes les deux à 3,2 %). Le taux de croissance annuel du PIB le plus bas a été enregistré en Lettonie (0,3 %) en juillet-septembre 2016.²⁷

Les Faits saillants du Mois d'EUMOFA sont publiés par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

Éditeur: Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

Clause d'exonération: Bien que la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche soit responsable de la production globale de cette publication, les opinions et les conclusions présentées dans ce rapport reflètent l'opinion du ou des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses agents.

© Union européenne 2016

KL-AK-016-12-FR-N

ISSN 2363-409X

Photographies ©Eurofish.

La reproduction est autorisée, à condition que la source soit reconnue.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél. : +32 229-50101

Courriel : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ETE COMPILE A PARTIR DE DONNEES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA; Puertos del estado; Puerto de Vigo; Les données analysées se réfèrent au mois d'octobre 2016.

Approvisionnement global : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE); EUMOFA; Statistiques Îles Féroé; Bureau général des statistiques du Vietnam; worldfishing.net; fis.com.

Étude de cas : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE); Marine Scotland; Conseil consultatif pour la Mer du Nord; EUMOFA; FranceAgriMer; MAPAMA, MSC.

Consommation : EUMOFA; fishbase.org.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT; ECB, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; ARVI, Espagne; MABUX.

Les données sous-jacentes de première vente se trouvent dans une annexe distincte, disponible sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances de marché mensuelles et des données structurelles

annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.

6. Notes de fin

- ¹ Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thons et thonidés.
- ² Les données se réfèrent au 31 ports publics. http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx
- ³ <http://www.apvigo.com/ficheros/descargas/4106.pesca.fresca.octubre.pdf>
- ⁴ http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-belgium-fact-sheet_en.pdf
- ⁵ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF+15-07+-+AER+2015_JRC97371.pdf
- ⁶ http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_SkatesRays_201309.pdf ; <http://pdm-http://www.guidedesespeces.org/fr/raies> ;
- ⁷ <http://fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1366&AT=lucerna> ; http://www.seafish.org/media/379562/seafishspeciesguide_gurnard_201012.pdf ; <http://britishseafishing.co.uk/gurnard/> ; <http://www.fao.org/fishery/species/2530/en> ; <http://www.guidedesespeces.org/fr/grondin>
- ⁸ <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2016/12/13-fishing-opportunities-2017-north-east-atlantic/>
- ⁹ http://ec.europa.eu/fisheries/commission-proposes-black-sea-fishing-opportunities-2017_en
- ¹⁰ http://www.worldfishing.net/news101/industry-news/quotas-up-for-cod,-saithe-and-plaice?mkt_tok=eyJpIjoiTkdKa05UZGxZVGMwT0dZeSIsInQiOiIzUFZ4MGN2dkVISUFRUTIHZU1NQXBLdU9wMkFKenNkRTUwcnRoREcrbGkzcERPS3hldVBNQng0N294RzJUQ0F3b3hLK1BHQVwvazNERis3VTZrbnNFTFJHUnq0cFpQYzY0ZzI1WUIQbUI4XC95U2hRZFZicVNsbiR4M1R3a3NpTVwvcyJ9
- ¹¹ http://ec.europa.eu/fisheries/new-partnership-starts-between-eu-and-cook-islands_en
- ¹² http://statbank.hagstova.fo/pxweb/en/H2/H2_VV/
- ¹³ https://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=515&idmid=5&ItemID=16052
- ¹⁴ EUMOPA. www.fis.com
- ¹⁵ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/norway_lobster_en
- ¹⁶ <http://www.gov.scot/uploads/documents/no07.pdf>
- ¹⁷ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/norway_lobster_en
- ¹⁸ <http://www.nsrac.org/wp-content/uploads/2014/12/2-1415-2015-02-16-Nephrops-LTMP.pdf>
- ¹⁹ <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/3/2016/EN/3-2016-6439-EN-F1-1.PDF>
- ²⁰ FranceAgriMer - Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2015. <http://www.franceagrimer.fr/content/download/46570/445195/file/STA-MER-CONSO%202015-juil2016.pdf>
- ²¹ MAPAMA – El mercado de la Cigala en España. http://www.mapama.gob.es/es/pesca/temas/mercados-economia-pesquera/informecigalaabril2016_tcm7-439435.pdf
- ²² <http://fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1450&AT=carp>
- ²³ <http://fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1450&AT=carp>
- ²⁴ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/76127/Price+structure+in+the+supply+chain+for+fresh+carp+in+Central+Europe.pdf>
- ²⁵ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/76127/Price+structure+in+the+supply+chain+for+fresh+carp+in+Central+Europe.pdf>
- ²⁶ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7756312/2-06122016-AP-EN.pdf/2c2866b3-e369-4160-bca4-1238757bd740>
- ²⁷ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7767050/KS-BJ-16-012-EN-N.pdf/71926586-e74c-41da-80fa-1f5b0f527bca>